Jusqu'à 74% de réduction sur plus de 40 parcs!

OFFRE CLUB PROMOPARCS

réservées aux CE, entreprises, associations, collectivités.

Vos Avantages:

- > Aucune gestion de billetterie ni de gestion de stocks
- > Un code CE que vous pouvez choisir (ex. : BNP45, AIRBUS, MAIRIE18),
- > Toutes les offres promos des parcs relayés,
- > Un seul interlocuteur, spécialiste des Parcs, depuis 2010!
- > Des newsletters mensuelles pour vous tenir informés des promos
- > Une mise en place rapide (dès le lendemain de la signature)
- > Des kits e-mailing prêts pour votre Intranet ou vos e-mailing.
- > Idéal pour les entreprises multi-sites et/ou multi-établissements,
- > Possibilité de subventionner la billetterie,
- > Nouveau : statistiques annuelles (nombre de commandes, d'ayants droits inscrits)

Les Avantages pour vos ayants droits :

- > Les billets officiels des parcs à tarif CE (jusqu'à 70% d'économies)
- > Une livraison à domicile, sans minimum de commandes,
- > Une commande 24h/24, 7j/7 sur notre site Internet www.PromoParcs.com
- > Une hotline non surtaxée disponible par téléphone 6j/7 ou par mail,
- > Certains billets en vente uniquement sur notre site Internet (vente flash, dernière minute)
- > Pas d'attente en caisse,
- > De nombreux modes de règlements acceptés : chèque, chèques vacances, CB
- > La plupart des billets sont non datés, utilisables pendant une saison ou plusieurs années
- > Un engagement : au minimum, 4 nouveaux parcs chaque année (7 en 2013!)

Tarifs:

1 € H.T / an / salarié (au lieu de 14 € prix individuel)

Plus de 600 CE nous font confiance : CE ZARA, CONFORAMA, AEROPORT DE LYON, Mairie de Paris, CE Natixis, etc.

Votre contact: Jean-Noël NUNEZ Responsable Billetterie CE & Collectivités Mail: <u>ce@promoparcs.com</u> Tél: 05-49-38-27-07

BULLETIN D'ADHESION – CLUB PROMOPARCS

Bulletin d'adhésion à compléter et signer après avoir lu et accepté les conditions de vente.

COORDONNEES:

1. SOCIETE :				
Mme Melle M. (Rayer	Mention Inutile)			
NOM :				
Prénom:				
Fonction :				
Adresse :				
Code Postal :				
Ville:				
Téléphone :	Fax:	e-mail:		
2. Personne à contacter	concernant la Facturati	on (à renseigner si dif	férente de 1.) :	
NOM:	Prénom :			
Téléphone :	Fax:	e-mail :		
3. Total Commande :				
Nb de salariés.		CODE	CE choisi:	
Total H.T. :				
TOTAL TTC :		(en MA	(en MAJUSCULES - chiffres possibles)	
Attention: minimum de facturation: 50 € H.T.				
4. Paiement à la comma chèque bancaire virement bancai	e (libellé à l'ordre de DI'	VERTISSIMO)		
CODE ETABL	CODE GUICHET	NUMERO COMPT	E CLE RIB	
19406	00000	00077924045	47	
IBAN : FR76 1940 600	00 0000 0779 2404 547			
employeur : scanné par mail	: ce@promoparcs.com AS DIVERTISSIMO, 1	-	pagné d'une attestation .U – 86000 POITIERS	
Date :		Signature	avec « hon nour accord »	

Conditions Générales de Vente CE, associations, Collectivités.

1. Objet:

Ce bon de commande définit les conditions par lesquelles la société DIVERTISSIMO vend aux CE, Groupes et Collectivités ci-après dénommé « le client » une formule dite CLUB PROMOPARCS de gestion déléguée de billetterie CE. Cette offre prévoit la mise à disposition d'un code spécial CE.

Ce code est à insérer dans le champ dédié sur le site Internet www.promoparcs.com

Le CE s'engage à ne diffuser ce code qu'auprès de ces ayants droits.

DIVERTISSIMO pourra être amené, après information auprès du client, à changer ce code CE.

Cette offre est valable pendant 1 an, de date à date renouvelable par tacite reconduction. Le Client devra chaque année, envoyer l'état annuel de ses effectifs de l'année précédente. La date de signature du bon de commande vaut démarrage de la prestation.

2. Prix des billets :

Les prix des billets figurant sur le site Internet WWW.PROMOPARCS.COM s'entendent pour toute commande effectuée et réglée en fonction de la date de la clôture de la vente indiquée sur ledit site Internet. Toute tentative de modification du nombre de billets après validation de la commande est interdite.

3. Disponibilité des billets :

La commande est honorée dans la limite des stocks disponibles chez DIVERTISSIMO ou directement auprès de ses fournisseurs. Dans l'hypothèse où un des articles venait à manquer, DIVERTISSIMO s'engage à contacter le client par courrier électronique dans un délai de 2 jours après la réception de la commande. DIVERTISSIMO indiquera au client les délais auquel le produit pourrait être le cas échéant livré ou remplacé par un article équivalent ou éventuellement retiré auprès des parcs à l'aide d'un bon à échanger.

4. Conditions de paiement :

Le paiement de la souscription à l'offre Club PromoParcs devra être retourné par courrier à l'adresse ; SAS DIVERTISSIMO – 19 RUE THIBAUDEAU – 86000 POITIERS ou être effectué par virement bancaire. Le démarrage de la prestation ne sera effectif qu'à compter de la réception du règlement complet.

5. Droits de propriété – Confidentialité :

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ni aucun droit d'usage sur les signes, logos, emblèmes, personnages, noms, dénominations ou autre droit de propriété artistiques ou littéraires appartenant aux différents parcs de loisirs et d'attractions.

6. Loi informatique et liberté :

Conformément à la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Ces droits sont à exercer auprès de DIVERTISSIMO, 19 Rue Thibaudeau – 86000 POITIERS.

7. Réserves contractuelles :

Divertissimo s'engage contractuellement à assurer la prestation qui aura été définie conjointement avec le client. Pour ce faire, Divertissimo est astreint à une obligation de moyens.

8. Tribunaux compétents :

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Tout différend relatif à l'interprétation du présent bon de commande sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Poitiers.